

Vivre à Balzac

Magazine municipal - Mars 2021



DOSSIER p.8 - Aménagement place de la Liberté

p.4 ABCD - voie douce

p.6 La poste

p.15 Santé

p.17 Ecole

p.19 Agenda

Édito

A tous les habitants de la commune,

Nous avons l'immense plaisir de vous présenter le 1^{er} Vivre à Balzac 2021, moyen de communication essentiel de la nouvelle municipalité vous permettant d'accéder aux informations du territoire et aux faits d'actualité.

Nouvelle forme, nouvelle mise en page, nouveau contenu.

Ce bulletin municipal semestriel intègre dorénavant un dossier thématique, des rubriques jeunesse, santé-solidarité, environnement, tout en laissant une large part à l'expression des associations qui vous présenteront leurs activités et vous donneront l'envie de les partager. La vie culturelle, bien mise à mal par la crise sanitaire, devrait retrouver un souffle à partir de la fin du printemps, c'est pourquoi l'agenda reprend sa place.

Notre envie depuis mars 2020 : mettre à votre disposition une diversification des moyens de communication, accessibles par tous et en tout moment.

Afin de répondre à cet objectif, nous vous proposons :

- **Ma mairie en poche** : application qui permet depuis février de recevoir sur votre smartphone des informations simples concernant des événements, des travaux... Le succès est déjà là, puisque nous comptabilisons 350 abonnés à ce jour,
- **Vivre à Balzac**, un bulletin municipal semestriel, coloré, attractif dans sa mise en page qui relate les événements passés et futurs, un dossier de réflexion en lien avec le patrimoine, l'histoire, l'agenda, l'ouverture de plusieurs pages aux associations... bulletin entièrement conçu par la commission information et distribué par tous les élus municipaux,
- la rénovation des **panneaux municipaux** qui permettront un affichage de proximité des événements de la commune comme ceux des associations,
- très prochainement un **site Internet** entièrement revu avec une présentation dynamique de l'essentiel des informations communales, que ce soit l'accès aux comptes rendus du conseil municipal comme le lien avec l'ensemble des sites associatifs, solidaires.

Bien entendu, nous serons au cours des 5 années à venir, à l'écoute de vos observations, de votre envie de participer à ces nouveaux outils... dans une voie de progression, en constante évolution.

Notre souhait étant d'être au plus près de vous, ces outils devraient renforcer les interactions entre habitants afin de tendre vers une vision collective souhaitée par tous.

Belle lecture à tous

La commission Information-Communication



Martine Liège-Talon



Nathalie Thabaud
Goncalves



Christelle Bourgoïn



Stéphane Lavaud



Sébastien Martin



Jean-Paul Ménoire



Martine Mirault



Baptiste Pourbaix

Sommaire ■ ■ ■ ■ ■

- **Édito** 2
- **Sommaire** 3
- **Actualités**
 - Projet salle des fêtes 4
 - Culture : voie douce - œuvres d'ABCD 4
 - Culture : candidatures 38 communes label culturel national 4
 - Culture : Mars en Braconne 4
 - De nouveaux outils de communication 5
 - Panneaux d'entrée d'agglomération 5
 - Bibliothèque 6
 - Votre agence postale 6
 - Travaux 7
- **Dossier** : Aménagement place de la Liberté... 8
- **Vie municipale**
 - Les comptes 10
- **Vie associative** 11
- **Santé, solidarité**
 - Plan urgence 15
 - Vaccination Covid19 15
 - CCAS - panier repas 15
- **Jeunesse**
 - École 16
 - AsBaMaVis 17
- **Environnement**
 - Brûlage 18
 - Nuisances sonores 18
 - Frelons asiatiques 18
- **Agenda** 19
- **Infos pratiques** 20



Votre commune vous informe en Temps réel !

Ma mairie en poche.

NOUVEAU À BALZAC

La municipalité a le plaisir de vous accueillir sur cette nouvelle application qui est un moyen de communication et pour vous informer gratuitement et en temps réel, des actualités de la commune (événements locaux, alertes intempéries, info COVID...).

Nous espérons qu'elle vous sera utile et que vous aurez plaisir à l'utiliser.

Avec Ma mairie en poche, ne ratez plus aucune info municipale.

Recevez alertes et infos municipales directement sur votre smartphone

Suivez à l'instant les tempêtes et événements sur votre smartphone



Responsable publication : Martine Liège-Talon
(Adjointe au maire)

Conception-réalisation : Nathalie Thabaud-Goncalves

Rédaction : Commission communication
Martine Liège-Talon,
Christelle Bourguoin, Stéphane Lavaud, Sébastien Martin, Jean-Paul Ménoire, Martine Mirault, Baptiste Pourbaix, Nathalie Thabaud-Goncalves.

Imprimerie COUVIDAT - Angoulême

Dépôt légal : 1^{er} semestre 2021

Actualités



PROJET SALLE DES FÊTES

Le projet de réhabilitation de la salle des fêtes et de ses abords est lancé ! Un appel d'offres va permettre de sélectionner 3 architectes présentant chacun un projet.

Le projet prévoit 2 tranches de travaux :

- une rénovation de la salle des fêtes pour la rendre plus pratique d'utilisation, facile d'accès, agréable et moins énergivore, tout en gardant la structure générale du bâtiment (ancienne grange) qui fait partie du patrimoine communal.

- une modification des abords de la salle des fêtes et de la place des Charbonnauds avec notamment la création de places de parking et d'une communication facilitée entre celle-ci et la place Jean-Louis Guez de Balzac. Bien entendu, la place doit permettre d'accueillir les événements de notre commune (cavalcade, marché de producteurs...).

Une organisation est à l'étude pour permettre aux associations de poursuivre les activités pendant les travaux qui devraient débuter en 2022.

C'est un projet majeur pour la commune qui nous l'espérons, sera bénéfique et utile pour la vie associative et culturelle de notre territoire.

■ GRANDANGOULÊME CAPITALE FRANÇAISE DE LA CULTURE ?

Le label "Capitale française de la culture" distingue tous les deux ans le projet culturel d'une commune ou d'un groupement de communes de 20 000 à 200 000 habitants. C'est un projet piloté et financé par le ministère de la Culture avec le soutien de la Caisse des Dépôts et mis en œuvre par la réunion des musées nationaux-Grand Palais.

GrandAngoulême a été présélectionné avec 8 autres collectivités françaises pour obtenir le label "Capitale française de la culture".

Ce projet a vu le jour sur la base d'une dynamique de construction initiée avec l'ensemble des acteurs culturels, économiques, socio-éducatifs, du développement durable des communes du territoire.

■ MARS EN BRACONNE

Le festival Mars en Braconne organisé par GrandAngoulême se déroule chaque année en mars durant une dizaine de jours, où théâtre, concerts, conte, expositions, humour et arts plastiques investissent les communes d'Asnières-sur-Nouère, Balzac, Brie, Champniers, Gond-Pontouvre, Jauldes, Marsac et Vindelle.

Exceptionnellement, cette année, le festival sera reporté **en octobre**.



■ VOIE DOUCE : ŒUVRES ABCD

L'association ABCD propose une exposition temporaire sur la voie douce de Balzac avec des installations artistiques à base de matériaux naturels (bois, terre, verre...).

Le SIVOM des AsBaMaVis participe également au projet. Un peu de légèreté et de poésie devraient nous faire le plus grand bien.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour nous aider et apporter des idées nouvelles.

Nous vous réservons de belles surprises !

L'inauguration de cette voie douce "revisitée" aura lieu le **dimanche 2 mai 2021 à 11 heures**.

Et pour 2021, nous avons d'autres propositions à vous faire :

Pourquoi pas une séance de cinéma en plein air ?

Pourquoi pas une soirée de théâtre d'improvisation ?

et bien sûr la manifestation **Chabot'l'artiste 2** qui aura lieu le **dimanche 19 septembre 2021**.

L'équipe de l'association ABCD
contact : Catherine 07 88 50 82 49

Actualités ■ ■ ■ ■ ■

■ DE NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION

Ma mairie en poche

Depuis le mois de février, la commune s'est dotée d'une application mobile : **Ma mairie en poche**

Pour profiter de ce nouveau service, rien de plus simple :

- Télécharger gratuitement l'application, 
- Sélectionner BALZAC dans la liste des communes.

Vous recevrez alors, en temps réel, les actualités, informations, alertes de la commune sur votre téléphone portable.



Site internet

Le nouveau site internet www.balzac.fr sera mis en ligne prochainement. Si vous recherchez une information, s'y connecter sera le bon réflexe. Vous y trouverez :

- les informations municipales : Vivre à Balzac, comptes rendus des conseils municipaux, actualités, agenda...
- un accès aux services communaux : école, bibliothèque, transports, poste, salle des fêtes, installations sportives...
- une présentation des acteurs de la commune : commerces, associations...

Le site internet sera complémentaire du magazine «Vivre à Balzac» avec un accès rapide et facile à de nombreuses informations et services (paiement cantine, urbanisme...).

Nous espérons que vous l'apprécierez et qu'il vous sera utile au quotidien.

■ ENTRÉE D'AGGLOMÉRATION

Pourquoi avoir déplacé certains panneaux d'entrée d'agglomération ?

Dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme), il a fallu définir les limites d'agglomération en délimitant le périmètre du bourg et de chaque village (les Chabots, La Chapelle, Coursac ...).

Dans le cadre du RLPI (Règlement Local de Publicité Intercommunal), il a été demandé à chaque commune de GrandAngoulême de redéfinir ses limites d'agglomération.

Les limites des agglomérations sont fixées par arrêté du maire, en application de l'article R 411-2 du Code de la route.

L'agglomération est un espace sur lequel sont groupés des immeubles bâtis rapprochés et dont l'entrée et la sortie sont signalées par des panneaux placés à cet effet le long de la route qui la traverse ou qui la borde (article R 110-2 du code de la route). En pratique, c'est un espace sur lequel sont groupés des immeubles bâtis rapprochés, situés de part et d'autre d'une voie.

Les panneaux ont été déplacés afin de définir ces nouvelles limites permettant de :

- fixer les limites des vitesses de circulation,
- déterminer l'implantation et le format des panneaux publicitaires,
- préserver le cadre de vie des habitants en portant un soin particulier à la protection des espaces verts et à la mise en valeur du patrimoine architectural et paysager.



Actualités

■ BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

Au vu du contexte sanitaire, la bibliothèque a été amenée à modifier ses pratiques de fonctionnement. Un service de «click and collect» a été mis en place pendant la période de confinement.

Ce service est toujours disponible : si vous le souhaitez, réservez vos livres par téléphone ou par mail. Nous les préparons et vous les remettons à une date et un horaire à votre convenance.

Des achats de nouveautés (romans, bandes dessinées, revues) sont effectués très régulièrement.

N'hésitez pas à nous soumettre vos suggestions, elles nous seront utiles pour effectuer nos achats et répondre à vos attentes.

N'hésitez pas à venir vous inscrire, la bibliothèque est ouverte à tous et aux horaires suivants :



Isabelle, la bibliothécaire et Scarlett, bénévole, se font un plaisir de vous accueillir et de vous conseiller dans le choix de vos lectures.

Contact

☎ 05 45 37 02 63

bibliotheque@balzac.fr

www.bibliotheque.balzac.fr



■ VOTRE AGENCE POSTALE



L'agence postale communale est située Place Jean-Louis Guez de Balzac (à côté de la mairie) et vous accueille :
- lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h,
- mercredi, samedi : 8h30-12h.

Tél. : 05 45 68 46 70

Pour tous vos envois,
des conseils, des réponses, des solutions.

=> Départ du courrier 14h30, samedi 10h30

Les services proposés par votre agence postale :

TIMBRE

Prioritaire, vert, écopli, international.
A l'unité, en carnet.
Ordinaire ou philatélique

ENVELOPPE

Prête à poster
Prioritaire, verte, suivie, de réexpédition ou recommandée.
Différents formats à l'unité ou en paquet

EMBALLAGE

Prêt à poster : différentes tailles pour la France, l'Europe ou le Monde

Chronopost : différents modèles pour la France, l'Europe ou le Monde

Carton simple : différents modèles (dont bouteille)

Monnaie de Paris

SERVICES FINANCIERS

Retraits et Versements

sur compte chèque et livret de la Banque Postale
500€ tous les 7 jours
Dépôt chèques

Changement d'adresse

Procuration postale

(indispensable en cas d'absence pour retirer les courriers ou paquets remis contre signature)

Pour un envoi de colis **hors Union Européenne et Outre-Mer**, obligation de déclaration douanière au préalable sur LaPoste.fr, déclaration en douane

Affranchissement des lettres (3 cm d'épaisseur maximum)

ASTUCE

3 feuilles A4 + 1 enveloppe format 11.5 x 23 = 20g

Actualités

■ ASSAINISSEMENT



Dans le cadre de son plan pluriannuel d'assainissement, la Communauté de Communes Braconné Charente, avait programmé l'assainissement collectif de la commune de Vindelle comprenant une station d'épuration et trois tranches de canalisations.

Suite à l'application de la loi «NOTRe» et à notre entrée dans la Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême, le programme de tranches de canalisations de Vindelle a été maintenu.

Le traitement des eaux usées sera réalisé à la station d'épuration de Frégeneuil sur la commune d'Angoulême.

Un premier poste de refoulement a été créé à Vindelle et une canalisation de refoulement passant par Balzac, route des Chabots, assure le transit des effluents vers la station.

De l'entrée des Chabots au deuxième poste de refoulement situé à «La Fenêtre» et en raison du caractère gravitaire de la canalisation (écoulement ne nécessitant pas de pompe de relèvement), le raccordement d'une vingtaine de foyers du hameau, a pu être réalisé. L'ensemble des eaux usées sera refoulé vers la commune de Saint-Yrieix par un fonçage sous la Charente, avant de rejoindre la station de Frégeneuil.

Les travaux réalisés permettront de desservir une grande partie de la commune, dans le cadre du schéma directeur de GrandAngoulême, à une date ultérieure.

Dans le cadre de ces travaux, les réseaux de l'eau potable et des eaux pluviales ont été renouvelés.

Le coût de ces travaux est intégralement pris en charge par Grand Angoulême qui assure cette compétence obligatoire d'assainissement (collecte, traitement, transport de l'ensemble des eaux usées du territoire), ainsi que la gestion de l'eau potable et des eaux pluviales.

Au centre des Chabots, un poteau incendie a été posé pour renforcer la défense incendie, son coût a été pris en charge par la commune de Balzac. Profitant des travaux, des bordures de trottoir comprenant des bouches avaloirs ont été posées.

L'achèvement des travaux a eu lieu mi-mars 2021.



■ RENOUELEMENT DE CANALISATIONS D'EAU POTABLE

Au cours du printemps 2020, les réseaux d'eau potable, les plus vétustes de la commune, ont été renouvelés :

- route de l'Age,
- impasse du Bois Pinet,
- route du Terrier de Bourgnolle.



Ces travaux ont été pris en charge par GrandAngoulême qui en a la gestion.

■ TERRAIN DE FOOT

Mi-novembre, nous avons procédé au regarnissage (réengazonnement) du terrain de foot. Une centaine de kilos de ray-grass a été semée grâce au matériel spécifique prêté par la commune de Vindelle.

Ce travail a pu s'effectuer car les espaces sportifs n'étaient pas utilisés suite au confinement de cet automne.





L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ : UN LIEU... UNE HISTOIRE... UN PROJET

L'histoire de l'auberge de la Poste ou « Chez Madeleine »

L'auberge de la Poste a été longtemps un lieu de rencontre et de passage sur la commune de Balzac.

Cette auberge appartenait aux parents de Madeleine Augereau qui l'a tenue avec ses derniers et René Closset, son mari. Celui-ci est arrivé de Moselle pendant la seconde guerre mondiale en tant qu'ouvrier agricole chez Jeanne Augereau, la sœur de Madeleine.

Madeleine Augereau et René Closset ont fait vivre l'auberge pendant de nombreuses années. Ce lieu de convivialité disposait d'un bar, de chambres, d'une salle de bal et assurait les services de la Poste de Balzac.

René était facteur. Le matin, il livrait le courrier à vélo puis ensuite en Solex. L'après midi, il s'occupait de la ferme attenante à l'auberge. Les repas servis à l'auberge étaient en grande partie élaborés avec des produits de la ferme : vin, lapins, poulets, légumes... De plus, il pêchait afin de servir le fameux court bouillon d'anguilles à la sauce au vin. Madeleine tenait la Poste, le bar et l'auberge. Sa cuisine était réputée et des notables du coin venaient s'y restaurer.

René Closset était également passionné de foot et a été président de l'US Balzac pendant de nombreuses années. Les dimanches, le bar accueillait la troisième mi-temps après les matchs. Les amateurs de foot en parlent encore... Rémy Arnaud se souvient qu'en effectuant sa tournée, René Closset passait à l'école jouer au foot avec les élèves pendant la récréation du matin.

Tous les 15 jours, la grande salle à l'arrière du bar, proposait un bal avec orchestre, composé la plupart du temps d'une trompette, d'une grosse caisse et d'un accordéon, parfois d'une guitare. Les anciens se souviennent même de la venue de l'accordéoniste, Jean Ségurel.



Peu à peu, la mode des bals déclinant, la salle a été mise à disposition des associations et plus particulièrement du comité des fêtes pour l'organisation de tournois de belote, de lotos et du bal de la frairie. Un peu plus tard, il y a eu des représentations de théâtre et des projections de films. La salle était prêtée aux associations et le bénéfice des ventes des boissons revenait aux propriétaires. Pendant plusieurs années, jusqu'à l'aménagement de la salle des fêtes fin des années 1980 dans l'ancienne grange de la ferme attenante à l'actuelle mairie, la salle de bal de l'auberge faisait office de salle pour événements communaux.

En juillet 1988, la Poste s'est installée à proximité de la mairie et s'est modernisée pour offrir les services de l'actuelle agence postale.

L'auberge, bien que officiellement fermée, a continué son activité pour quelques nuitées, essentiellement pour rendre service pour l'hébergement d'amis.

Après le départ de René en maison de retraite, Madeleine a accueilli quelques habitués et amis au bar jusqu'à son décès en juin 2016.

Un projet pour l'avenir...

Suite au décès de René, la commune a acheté aux héritiers cette propriété en 2020. L'objectif est de poursuivre l'aménagement et le développement du pôle commercial autour de la place de la Liberté et de la boulangerie, du restaurant, de l'épicerie, de la coiffeuse et des professions du domaine de la santé.

En complément de la place de la Liberté, une aire de co-voiturage et un parking sont en cours d'aménagement. Une petite ruelle fera la jonction entre la place et l'aire de co-voiturage, devant la maison Closset. La fin des travaux est prévue fin juin 2021.

Afin de prolonger le dynamisme du «pôle commercial» de Balzac, la commune a mis en vente le bâtiment de l'auberge de la Poste en 3 lots dans l'objectif d'y installer de nouvelles activités commerciales, des professions libérales, paramédicales ou des services.

Merci à Rémy Arnaud, Francis Ollier et Jean-Claude Courari pour leurs témoignages.

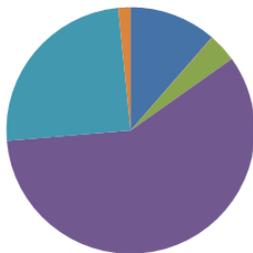




LES COMPTES : Recettes et dépenses 2020

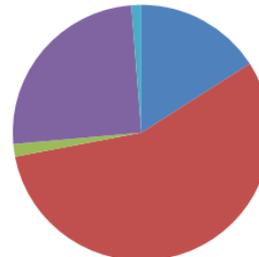
Fonctionnement

Recettes : 971 834 €



- Atténuation de charges de personnel : 110 204 €
- Opération d'ordre dont travaux en régie : 577 €
- Produits des services du domaine : 36 417 €
- Impôts et taxes : 568 674 €
- Dotations et participations : 240 362 €
- Produits de gestion courante, financiers et exceptionnels : 15 600 €

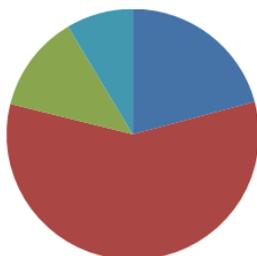
Dépenses : 818 267 €



- Charges à caractère général : 130 333 €
- Charges de personnel : 458 654 €
- Amortissements et transfert en investissement : 13 133 €
- Charges de gestion courante : 205 814 €
- Charges financières et exceptionnelles : 10 333 €

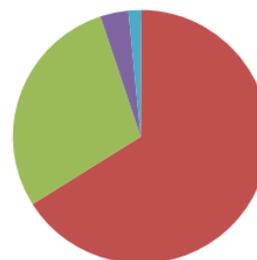
Investissement

Recettes : 154 046 €



- Subventions d'investissement : 32 049 €
- Fonds compensation TVA : 89 491 €
- Taxe d'aménagement : 19 317 €
- Excédents de fonctionnement capitalisé : 0 €
- Amortissements et transfert du fonctionnement : 13 189 €
- Emprunts : 0 €

Dépenses : 586 754 €



- Opération d'ordre dont travaux en régie : 633 €
- Amortissement du capital emprunts : 386 982 €
- Travaux de voirie : 169 220 €
- Travaux de bâtiments : 20 815 €
- Acquisition de matériel et terrains : 9 104 €

Résultat d'investissement : - 432 708 €

Excédent de clôture : 221 586 €

Charges à caractère général : achats courants nécessaires à l'activité des services, prestations de services, honoraires...

Charges de gestion courante : contribution aux organismes de regroupement, subventions aux associations, ...

Charges financières et exceptionnelles : intérêts des emprunts, titres annulés...

Atténuation de charges de personnel : indemnités journalières, contrats aidés, participation de la commune de Vindelle aux frais de personnel de la maternelle, participation de La Poste pour l'agence postale

Produits des services du domaine : redevances pour la cantine, la garderie et la bibliothèque, concessions cimetière...

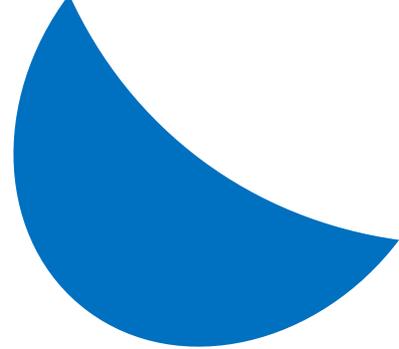
Impôts et taxes : taxes foncières et d'habitation, compensation de la Communauté de Communes Braconne et Charente pour la taxe professionnelle...

Dotations et participations : dotation globale de fonctionnement, de solidarité rurale, de péréquation...

Produits de gestion courante et autres éléments exceptionnels : revenus des immeubles, fermages...

Les budgets 2020 et 2021 sont des budgets de transition qui soldent le financement des travaux de la RD 737 et de la place de la Liberté. Ces derniers ont été financés par des subventions et des fonds propres de la commune. Une partie du budget investissement a été transféré du budget de fonctionnement.

Vie associative



■ AIR PARTAGE : un projet affecté par la crise sanitaire

Air Partage est un projet mené par des étudiants de DUT techniques de commercialisation dans le but de récolter des fonds pour subvenir aux besoins des habitants de villages à Essaouira (Maroc), chaque année depuis 2007. Mais cette année est particulière pour ce projet... le monde entier est atteint.

D'ailleurs, les besoins des écoles sont les fournitures scolaires en raison des difficultés financières que rencontrent les familles à subvenir aux besoins matériels de leurs enfants.

Une année pleine de perturbations

En effet, le confinement, les couvre-feu, les cours en distanciel, en bref, la cause principale de tout ça : la Covid-19, n'a fait que mettre des "bâtons dans les roues" à nos étudiants.

Chaque année, les étudiants se rendent au Maroc afin d'apporter leur aide sur place et également voir le résultat de leur travail. Néanmoins, la crise sanitaire a rendu ce déplacement impossible.

Malgré tout, ils avaient pour objectif d'organiser un couscous maison, un défilé de tenues maghrébines, un tournoi "Coupe du Monde" en futsal et bien d'autres activités encore mais l'unique événement réalisé jusqu'à maintenant, est l'organisation d'un couscous dans un restaurant, "avec beaucoup moins de personnes et une ambiance moins conviviale que si on l'avait fait nous-mêmes" assure la cheffe de projet.

Une communication affaiblie

En outre, la communication au sein du groupe a également été affectée par les cours en distanciel : les étudiants avaient pour habitude de se voir dans les couloirs, ou devant l'IUT pendant les interclasses pour parler du projet, mais aujourd'hui, les réseaux sociaux sont leur seul moyen de communication.

Un très bon moyen de communication tant interne qu'externe.

"C'est grâce aux réseaux sociaux que l'on a pu garder un lien avec le monde extérieur depuis la crise sanitaire" nous ajoute la chargée de communication.



Collecte pour les écoles d'Al Mandar au Maroc

Des actions menées à distance

Peu de temps après l'annonce des cours à domicile par le gouvernement, les étudiants ont vite trouvé des alternatives en terme de communication, telle que la mise en place de quizz sur le Maroc chaque semaine, des sondages pour prendre des nouvelles des étudiants et pour connaître leurs souhaits sur certains points, ainsi que l'ouverture d'une cagnotte en ligne afin de collecter des donations numériques. Parallèlement, ils étudient les possibilités de transports afin d'envoyer les fournitures scolaires vers le Maroc.

■ ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'élèves de Balzac/Vindelle a tenu son assemblée générale en septembre dernier, l'occasion de renouveler le bureau qui est composé de membres de l'ancien bureau et de nouveaux parents qui ont souhaité s'investir pour l'APE. Nous sommes heureux d'avoir accueilli de nouveaux parents dynamiques car il est important que les membres de l'association se renouvellent.

Du fait du contexte sanitaire, toutes les activités prévues n'ont pu être réalisées et les événements du printemps ne pourront pas se tenir comme prévu : carnaval, chasse aux œufs...

Malgré cela, l'APE reste mobilisée et nous avons pu organiser en novembre une vente de chocolats et de sapins de Noël. Les bénéfices de ces actions ont été de 798 euros, ce qui nous a permis de financer les projets des écoles, notamment :

- les entrées pour les cycles de natation pour les classes de CE1 et CM2,
- les entrées à la patinoire pour les classes de CE2 et CM1,
- l'inscription des enfants de Vindelle à l'USEP (rencontres sportives inter classes).

Nous espérons vivement que nous pourrions organiser la kermesse des écoles au mois de juin, car c'est un moment festif important qui réunit les enfants, les enseignants et les familles.

Vie associative

■ CLUB DU TEMPS LIBRE

Voilà déjà presque une année que les clubs des aînés de Balzac et Vindelle ne se sont pas réunis.

Les deux entités pour la première année de la fusion avaient pourtant de nombreuses sorties prévues et des réunions le jeudi. Les adhérents sont impatients de se retrouver et espèrent une année 2021 plus festive.

Les présidents sont toujours en contact avec certains et ne manqueront pas de prévenir tous les participants dès que la situation sanitaire le permettra et de remettre sur pied les sorties prévues.

L'unique sortie qui a pu avoir lieu est le repas fruits de mer, en octobre, à Meschers.

Nous espérons que tous nos adhérents passent cette période difficile sans graves problèmes de santé et que nous nous retrouverons tous pour nos rencontres du jeudi, nos repas et nos quelques escapades touristiques et gourmandes.

Lors de notre prochaine assemblée générale, nous validerons la fusion des deux clubs et nous espérons la venue de nouveaux adhérents pour rejoindre la trentaine de membres actuels.

Les présidents actuels Jeannette Labrégère pour Vindelle et René Maron pour Balzac sont impatients de tous vous retrouver.



Les membres des clubs lors du dernier repas fin 2019

■ INDE ET NOUS FRANCE



Nous sommes arrivés en Inde le 3 mars 2020 et devons rester tout le mois. Compte tenu des événements liés à la pandémie, nous avons dû rentrer d'urgence le 17 mars.

Toutefois, nous avons concrétisé la majeure partie de nos projets avec Nicolas, bénévole, qui nous accompagnait.

Nous scolarisons deux enfants : Shiwani 5 ans et Pankaj 12 ans, handicapé de sa main droite.

Dans le bidonville, **on s'est improvisé soignants.**

Les écoles ont fermé le 15 mars 2020, les habitants sont confinés et la misère s'accroît.

Nos enfants sont retournés vivre dans leurs familles et ont été confinés un mois dans le bidonville. Les grands m'ont contactée ; les parents n'ont plus d'argent pour acheter de la nourriture. Les écoles ont ouvert partiellement le 8 février 2021.

Aide alimentaire : 60 familles ont été prises en charge pendant toute la durée du confinement grâce à votre générosité.

Mise en place d'une aide d'urgence : Les familles ont des problèmes pour payer leur loyer qui peuvent atteindre 2000 roupies (23 €) à 4000 roupies. Chaque famille a reçu 3000 roupies.

Les enfants assistent aux cours en ligne de l'école grâce à l'application «Zoom» : Nous avons offert des téléphones en mars, ce qui s'avère être un outil essentiel pour suivre les cours à distance. Grâce à la générosité de parrains et de dons dédiés à ces achats, nous avons pu équiper depuis notre passage en mars, ceux qui n'avaient pas ces moyens de communication. C'est ainsi que tous ont un outil pour suivre les cours. Ils travaillent au meilleur de leur capacité en fonction de l'environnement.

Cours d'informatique : Pour casser l'inactivité dans leur environnement, nous les avons inscrits dans un centre de perfectionnement informatique privé.

Merci à chacun de vous pour votre soutien et votre confiance.

KIABI, Le Rotary, DAFY MOTO La Rochelle, nous apportent leur soutien.

Vie associative ■ ■ ■ ■ ■

■ COMITÉ DES JUMELAGES

Quel plaisir de vous retrouver pour ce nouveau numéro de Vivre à Balzac. Comme toutes les associations, notre Comité n'a pas pu faire d'activité depuis un an.

Nous étions pourtant plein d'entrain pour commencer un projet commun «Bottega delle arti» (la boutique des arts) qui avait été validé en février 2020 et qui devait démarrer en avril.

Ce projet avait pour but de redynamiser le jumelage et poursuivre nos activités avec la commune jumelle de San Prospero en Italie.

Cet été, nous avons même pensé reprendre en septembre certaines activités prévues dans ce projet et nous en avons discuté avec notre ami Amedeo (membre du comité de jumelage italien) venu nous rendre visite en août.

Depuis, un délai supplémentaire de 6 mois nous a été accordé mais les conditions sanitaires ne permettent toujours pas d'échanges frontaliers.

Nous restons tout de même en contact et vous trouverez ci-dessous les photos des derniers événements de notre ville jumelle.

25 novembre 2020

Un nouveau banc de couleur rouge («la panchina rossa») a été inauguré devant la mairie de San Prospero. C'est un symbole de la lutte contre la violence faite aux femmes. Sur ce banc, une plaque rappelle la citation d'Isaac Asimov «la violence est le dernier refuge de l'incompétence» et sur une autre figure le numéro d'écoute et d'aide pour les femmes victimes de violence.

La crue que nous connaissons actuellement a frappé aussi nos jumeaux au mois de décembre.

27 janvier 2021

Nos amies bibliothécaires italiennes nous ont envoyé une vidéo faite par les collégiens et leurs professeurs à l'occasion de la journée internationale à la mémoire des victimes de la Shoah.

Depuis des années les collégiens italiens sont les acteurs d'une représentation théâtrale.

Cette année, ils savaient que la situation sanitaire ne permettrait pas cet événement mais chacun a réfléchi à une alternative et chacun dans son domaine, par la danse, la lecture ou la musique, a pu évoquer

cette période. Si vous voulez voir le résultat de leur travail, la vidéo est disponible sur You Tube («e se toccasse a me» giornata della memoria).

1^{er} février 2021

Cela ne s'invente pas, à Modène (à quelques kilomètres de San Prospero), un nouveau restaurant-bistrot vient d'ouvrir, il s'appelle... Balzac. Nous sommes impatients de le découvrir...

14 février 2021

Cette année, pas de chars fleuris, ni d'enfants déguisés à San Prospero pour le traditionnel carnaval. Pour respecter les règles anti-Covid, deux véhicules de la Protection Civile locale équipés de hauts parleurs sont passés dans les rues. Chacun a pu se mettre à sa fenêtre pour entendre les chants des enfants enregistrés dernièrement.

15 février 2021

Pour rester en contact, nous avons organisé une visioconférence entre nos deux comités des jumelages. Quelle joie de se voir et d'échanger tous ensemble !



Vie associative ■ ■ ■ ■ ■

■ TENNIS CLUB DE BALZAC

La saison 2020-21 qui a débuté en septembre 2020 est naturellement impactée par la crise sanitaire.

Il est important de noter cette année quelques nouveautés pour l'école de tennis : nous avons en effet le plaisir d'accueillir Jeanne KOLB, monitrice diplômée d'État (classée 4/6) qui s'occupe des cours du mardi (2 sessions entre 16h et 18h sur site à Balzac). De son côté notre moniteur historique, Ross PENNINGTON, se charge des cours du jeudi et vendredi (2 sessions entre 16h et 18h sur site à Balzac) et le samedi aux Montagnes à Champniers pour les jeunes initiés sur 3 sessions d'1h30.

Au plaisir de pouvoir se retrouver très vite sur les courts et en dehors.

David BERNARD - 06 61 84 15 71 / tcbalzac@yahoo.fr



■ **Việt Võ Đạo** - agréée Jeunesse et Sports



2020, une année compliquée...

Au cours de l'année 2020, les pratiquants du club de Balzac ont participé :

- à un cours interclubs, dans le Limousin, en janvier,
- à la Coupe interdépartementale Poitou-Charentes des enfants, à la Flotte-en-Ré, en mars, avec huit médailles à la clef, à savoir une en or (en combat pour Aurélien), quatre en argent (en combat pour Marceau et Marjorie, en combat et en technique pour Dorian) et trois en bronze (en technique pour Marceau, en combat et en technique pour Victor),
- au stage d'été de l'École Thanh Long Trường Sơn, dans le Rouergue, en juillet,
- à deux stages tous niveaux, deux stages de ceintures noires, un stage de Khí Đạo (la Voie de l'Énergie) et un stage de Vũ Khí Cổ Truyền (les Armes Traditionnelles), en Auvergne, en janvier, février et octobre.



Cours interclubs à Razès (87), le 20 janvier 2020, sous la direction de Dominique FESQUET et Paul-Armand MOMBÉY-INDAKI.

Malheureusement, à partir de la mi-mars, le confinement nous a obligés à poursuivre nos séances en visio, avant que nous ne puissions reprendre en plein air en mai, juin et juillet. Les cours ont ensuite repris à la salle des fêtes en septembre, avant d'être de nouveau réorganisés en distanciel, pour cause de nouveau confinement à compter de fin octobre, puis de couvre-feu et de fermeture des salles, régime que nous subissons encore. Nous continuons donc nos séances sur Skype, en attendant vivement de pouvoir reprendre nos activités normales, au moins en extérieur, dès que les conditions météorologiques s'y prêteront.

Rappel des lieux et horaires d'entraînement

Les séances de Việt Võ Đạo ont lieu à la salle des fêtes de Balzac :

- pour les enfants, à partir de 5 ans, le mardi de 19h à 20h,
- pour les adolescents et les adultes, le mardi et le jeudi de 19h à 21h.

Les séances de Khí Đạo se déroulent, à Balzac, salle des fêtes, le jeudi de 18h à 19h et à Vindelle, salle des Fins Bois, le vendredi, de 18h à 19h15.

Elles sont ouvertes à tous, sans limite d'âge (notre doyenne a 80 ans).

Renseignements :

- sur place lors des séances
- par téléphone au 05 45 67 08 18 ou au 06 88 75 43 29
- sur le site <https://vietvodao-charente.pagesperso-orange.fr>
- à l'adresse VVD-TLSP-16@hotmail.fr

Santé, solidarité

■ REGISTRE PLAN D'ALERTE D'URGENCE

Afin de prévenir les conséquences que pourrait avoir un évènement exceptionnel (canicule, grand froid, épidémies ou autres...), les communes sont chargées de tenir à jour un registre des personnes âgées, handicapées, isolées et vivant à domicile.

La finalité exclusive de ce registre est de permettre en cas de déclenchement par la Préfecture de la Charente du Plan d'Alerte et d'Urgence d'apporter les conseils et l'assistance nécessaires aux personnes inscrites.

Si vous vous sentez isolés, ou en situation de fragilité, pensez à vous inscrire sur ce registre !

Qui peut s'inscrire sur le registre ?

- la personne elle-même,
- son représentant légal,
- un tiers (ami ou proche, médecin, services d'aide ou personne intervenante).

Comment s'inscrire sur le registre ?

Par écrit à l'aide du formulaire mis à disposition en mairie ou téléchargeable sur www.balzac.fr

Après avoir complété le formulaire, vous pouvez le retourner en mairie par courrier ou le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou l'envoyer par mail à l'adresse : mairie@balzac.fr

Cette inscription est facultative et volontaire.

La confidentialité des données collectées (identité, âge, adresse, coordonnées téléphoniques, personne à prévenir en cas d'urgence) est garantie.

Les personnes figurant sur le registre disposent d'un droit d'accès et de rectification des informations les concernant.

■ VACCINATION POUR LE GRAND PUBLIC



Depuis le 18 janvier 2021, la vaccination des personnes âgées de plus de 75 ans, résidant à leur domicile et les personnes présentant un très haut risque de développer des formes graves de la COVID-19, a débuté.

Répartition pour le grand public par âge et par vaccin :

- **AstraZeneca :**

- pour toutes les personnes **de plus de 75 ans**
- pour toutes les personnes **de plus de 55 ans qui présentent** un risque de forme grave **ou** une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19
⇒ **chez leur médecin traitant, en pharmacie ou sur le lieu de soin**

- **Pfizer ou Moderna :**

- pour toutes les personnes **de plus de 75 ans**
- pour toutes les personnes **de 18 à 74 ans inclus qui présentent** une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19
- pour toutes les personnes **de 50 à 54 ans inclus qui présentent** un risque de forme grave de COVID-19
=> **en centre de vaccination** (avec une prescription médicale du médecin traitant pour les personnes qui présentent une pathologie à risque de forme grave)

Vous pouvez prendre rendez-vous par internet en passant par doctolib.fr

Le centre de vaccination le plus proche : Lunesse

Horaires • lundi, vendredi : 14h / 17h

• mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h / 14h-17h

Rue Adrien Paul Mairat - 16000 Angoulême - 05 45 38 70 06

Liens utiles avec mise à jour en temps réel : www.sante.fr et www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr La municipalité se propose de faciliter votre prise de rendez-vous ou votre transport vers un centre de vaccination.

(version au 22/03/2021)

■ CCAS - PANIERS/REPAS DES AÎNÉS

CCAS : Durant le confinement de mars 2020, la commune a téléphoné toutes les semaines aux personnes âgées de plus de 70 ans et aux personnes fragiles connues de la commune. Les employés municipaux et les élus ont répondu à plusieurs demandes.

En janvier, différents courriers ont été distribués pour inviter les habitants à contacter la mairie en cas de besoin.

La commune a proposé d'accompagner les personnes de plus de 70 ans pour se faire vacciner. Un premier groupe de citoyens a déjà pu bénéficier de ce dispositif.

Paniers/repas des aînés : Le moment convivial qu'est le repas des aînés n'a pu avoir lieu cette année, aussi le conseil municipal a pris la décision de distribuer des colis, autour du 14 février, aux personnes de plus de 70 ans. Avec l'espoir de se retrouver en 2022 tous ensemble pour notre traditionnel repas.



■ ÉCOLE - RETOUR SUR...

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, toutes les classes de l'école expérimentent des séances pédagogiques hebdomadaires dans la forêt proche de l'école, sur la route de Vindelle. Les propriétaires qui ont accepté de mettre leur parcelle de ce bois à disposition de l'école sont vivement remerciés.

Quel que soit le temps, les élèves, bien habillés, apprennent à connaître et à respecter la nature. Ils sont de plus en plus à l'aise pour se déplacer sur les chemins, passer sous les branches, fuir le fragon... et grimper aux arbres !

Les activités habituelles de l'école sont également travaillées en forêt (tout peut être prétexte à faire des maths ou du français !)

De nombreux parents se sont mobilisés pour construire des jeux ou du mobilier forestier qui agrémentent bien ces moments. Les enfants sont très heureux de découvrir les nouveautés au fil du temps ! Bravo et merci à tous pour ces samedis de labeur, dans la fraîcheur de l'hiver !



Le conseil d'école, composé des professeurs des écoles, des municipalités de Balzac et Vindelle, du SIVOM et des représentants des parents d'élèves, s'est réuni le 2 février dernier. Il a validé le maintien de l'organisation actuelle des rythmes scolaires, soit 4,5 jours par semaine avec école le mercredi matin. L'ouverture provisoire de la classe, cette année, devient définitive à la rentrée 2021.



Petit rappel : même si vous avez envie de découvrir ce lieu, il reste privé et l'accès est uniquement réservé aux enfants dans le cadre de l'école.

Votre enfant a 3 ans, pensez à venir l'inscrire à la mairie et à l'école pour la prochaine rentrée scolaire.

■ UN NOUVEAU CABANON POUR L'ÉCOLE

La commune a fait l'acquisition d'un nouvel abri de jardin.

Le montage et l'aménagement intérieur ont été réalisés par les services techniques. Cet espace augmente la capacité de rangement.



■ SIVOM des AsBaMaVis

Un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple pour les communes
ASnières sur Nouère, BALzac, MARSac et VIndelle

Dans l'action le SIVOM des ASBAMAVIS c'est :

- un centre de loisirs pour les 3-11 ans,
- une Maison des Jeunes (MDJ) pour les 11-17 ans,
- la coordination du Projet Educatif de Territoire, l'encadrement de certains Temps d'Activité Périscolaire (TAP),
- la gestion financière du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Balzac-Vindelle,
- une équipe de douze agents permanents ainsi qu'une dizaine de saisonniers, qui s'affairent chaque année pour offrir des animations riches et variées et se mettre au service des enfants et des jeunes du territoire.

2020 a été marqué par une situation sanitaire compliquée à gérer pour tous. Nous avons dû adapter nos pratiques, abandonner des projets (annulation de notre spectacle du mois de mai 2020, plus aucune passerelle entre les différents groupes, annulation des camps...). Période difficile pour tous, mais notre objectif a toujours été celui d'accueillir les enfants du territoire dans les meilleures conditions sanitaires possibles tout en restant concentré sur leur bien-être. Nous avons pu offrir aux enfants des moments de découverte, de jeux, de créations, des petits moments de bonheur !

Covid quand tu nous tiens ! En ce début d'année 2021, nous devons poursuivre nos efforts et continuer à être créatives, afin de proposer des animations toujours aussi riches et variées malgré les contraintes encore existantes. Toute l'équipe se mobilise pour que les enfants et les jeunes puissent profiter pleinement de leurs moments de loisirs en notre compagnie.

Participation à la vie locale

Lors des prochaines vacances qui auront lieu en avril, les enfants et les jeunes du territoire vont participer à un projet collectif en collaboration avec l'association balzatoise ABCD.

Cette année, rendez-vous pour un jeu de piste en pleine nature
Depuis plusieurs mois, l'équipe d'animation se réunit régulièrement pour préparer un...

jeu de piste familial !!!

Au programme : défis amusants, bons moments et rigolades.
Un moment festif dans le respect des règles en vigueur évidemment !
Réservez dès à présent votre soirée du vendredi 28 mai 2021.



LE CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs ouvre ses portes :

- le mercredi matin de 7h30 à 12h pour les enfants de Marsac,
- les mercredis après-midis de 11h30 à 19h,
- pendant les vacances scolaires (sauf Noël) de 7h30 à 19h.

L'équipe d'animation accueille les enfants du territoire de 3 à 11 ans.

Les 3-5 ans : accueil à l'école maternelle de Balzac.

Les 6-11ans : accueil à l'école primaire de Vindelle.

Le mercredi matin à l'école de Marsac pour les 3-11 ans.

Les lieux d'accueil peuvent différer en période estivale.

Et toujours des camps en perspective pour cet été.

LA MAISON DES JEUNES



La MDJ est accessible à tous les adolescents âgés de 11 à 17 ans.

En période scolaire :

- le mercredi de 12h à 18h (d'avril à juin),
- des soirées sont organisées certains vendredis de 18h à 22h30.

Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi (sauf Noël et jours fériés) de 8h à 18h.

La Maison des Jeunes est un espace de liberté, où les jeunes peuvent s'exprimer, découvrir, apprendre et surtout s'amuser !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à venir nous rencontrer :
SIVOM des Asbamavis,
Place Jean-Louis Guez de Balzac, 16430 BALZAC
05.45.68.29.34
Pour nous découvrir :
<http://asbamavis.fr>
maisondesjeunes.
asbamavis@gmail.com
Présidente :
Martine LIEGE-TALON
Vice-présidente :
Emmanuelle PELLIER -
Directrice : Christine MARINATO-LEDAIN

Environnement

■ FRELON ASIATIQUE

Les mesures à prendre face à la propagation de l'espèce



- Déclaration des nids en mairie permettant le recensement des individus et l'étude de leur mode de colonisation. Ces données sont ensuite transmises au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris.

- Destruction raisonnée des nids habités avant la migration annuelle des reines à l'automne, à condition toutefois d'éviter les comportements dangereux. La destruction d'un nid mal conduite présente des risques (agressivité provoquée des frelons, dispersion de produits toxiques, accélération de la dissémination par les reines) : elle doit être engagée par une personne expérimentée et équipée ou par un professionnel de la désinsectisation. Le coût de la destruction des nids est à la charge des propriétaires de la parcelle sur laquelle se situe le nid.

Son mode de vie et le cycle du frelon

Printemps : les jeunes reines (fondatrices) ébauchent un nouveau nid le plus souvent dans la frondaison des grands arbres mais aussi sous les charpentes, les vérandas... Elles pondent des œufs qui deviendront des ouvrières (femelles stériles).

Été : développement des colonies.

Automne : apparition de la génération des sexués. Vol nuptial et accouplements. Décadence des nids.

Hiver : les mâles et les ouvrières meurent. Seules les reines survivent et hivernent dans de vieux troncs, litières... Les colonies ne vivent qu'un an. Les nids sont abandonnés et ne sont jamais réutilisés.

■ BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Que vous soyez locataire ou propriétaire, nous attirons votre attention sur certaines gênes que peuvent occasionner le brûlage des végétaux... Le non-respect de certaines règles peut parfois être source de conflits.

Pourtant, **vivre en bon voisinage, c'est possible et c'est tellement plus agréable !**



Il est interdit de faire brûler à l'air libre ou en incinérateur individuel : les déchets végétaux ménagers ou assimilés (herbe, résidus de tonte, feuilles, aiguilles de résineux, résidus de taille ou élagage...).

■ NUISANCES SONORES

Pour le respect de tous, il est bon de rappeler l'arrêté préfectoral du 20 avril 1999.

Article 17 : «...les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement (jets à haute pression, coupes bordures, etc...) ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

- jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h30,
- dimanches et jours fériés : de 10h à 12h».

■ VIE RURALE

Certains travaux agricoles sont tributaires de la météo et peuvent éventuellement avoir lieu la nuit.

Soyons indulgents !



Agenda

MAI

2 Inauguration de la voie douce revisitée avec buvette à 11h (ABCD)

28 Jeu de piste familial (AsBaMaVis)

29 Frairie (pas de cavalcade prévue).
30 Soirée repas du samedi soir.
31 (Comité des fêtes)

JUIN

11 Marché de producteurs
Chambre d'Agriculture

12 Soirée d'ouverture à Jauldes des Soirs Bleus

25 Kermesse des écoles

JUILLET

Balade musicale

AOÛT

Cinéma plein air

SEPTEMBRE

19 Chabot' l'artiste 2 (ABCD)

2 Soirs bleus au Château de Balzac

OCTOBRE

Mars en Braconne

Cet agenda est indicatif et peut faire l'objet de modifications.

Consultez l'ensemble des évènements sur www.balzac.fr



APPEL AUX PHOTOGRAPHES AMATEURS

Envoyez-nous vos plus belles photos de la commune à :
mairie@balzac.fr

Elles seront publiées dans « Vivre à Balzac » ou sur le site internet.

Donnez-nous votre avis !

Vous avez lu la nouvelle version de notre magazine municipal, envoyez nous vos suggestions à : mairie@balzac.fr

Infos pratiques

MAIRIE - Place J.L. Guez de Balzac

Ouverture du secrétariat :

Lundi au vendredi : de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

Samedi de 8h30 à 12h

Tél. : 05 45 68 42 69

Fax : 05 45 68 81 64

Email : mairie@balzac.fr

www.balzac.fr

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi, vendredi : 15h à 18h

Samedi : 10h à 12h

Tél. : 05 45 37 02 63

C.C.A.S.

Commission Communale d'Action
Sociale de Balzac

(secours ponctuel d'urgence, aides
financières ou bons alimentaires)

Mairie - Tél. : 05 45 68 42 69

LA POSTE

Agence postale communale

Place J.L. Guez de Balzac

Tél. : 05 45 68 46 70

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de
8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Mercredi et samedi de 8h30 à 12h

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRA- TION DE GRANDANGOULÊME

25 Boulevard Besson Bey

16000 Angoulême

Tél. : 05 45 38 60 60

www.grandangouleme.fr

MÉDECIN

Docteur **MORARU** Catalin

6 impasse du Champ du Frêne

Tél. : 05 45 68 80 11

PHARMACIE

DETHOOR Jean-Luc

78 route de Vars

Tél. : 05 45 68 81 00

URGENCES

Gendarmerie : 17

Urgences médicales : 15

Pompiers : 18

GENDARMERIE NATIONALE

2 boulevard de l'Artillerie

16000 Angoulême

Tél. : 05 45 37 50 00

CENTRE SOCIAL

Assistantes sociales

rue Jean Jaurès

16160 Gond-Pontouvre

Tél. : 05 16 09 58 00

SERVICE ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

Tél. : 05 45 61 88 02

Service public

d'assainissement non collectif

Tél. : 05 45 61 88 18

SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

www.pluspropremaville.fr

ENEDIS (Entreprise de service
public, gestionnaire du réseau
de distribution d'électricité)

Tél. : 09 72 67 50 16

EAU-Véolia (Exploitant service eau
potable) Tél. : 05 61 80 09 02

DÉCHETTERIES

(Fermées dimanche et jours fériés)

Toutes les déchetteries de
GrandAngoulême sont
accessibles, les plus proches :

BRIE : zone Grande Garenne

Tél. : 05 45 94 45 40

FLÉAC : 17 voie de l'Europe,
Parc Euratlantic

Tél. : 05 45 91 21 08

L'ISLE d'ESPAGNAC : avenue
Maryse Bastié, ZI n°3

Tél. : 05 45 69 30 70

Hors GrandAngoulême,
convention avec **Calitom** :

VARS : La Gare

Tél. : 05 45 39 09 15

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage une fois par
semaine le vendredi.

TRI SÉLECTIF

Les bacs jaunes doivent être
déposés le mercredi avant
20h pour un ramassage le
jour même.

CONTAINERS

Verre : cinq containers sont
placés près de la salle des
fêtes, place des Labbés,
Coursac, Peusec et le Pont
Sureau.

*Pensez à ôter les bouchons et les
capsules.*

**Vêtements, chaussures et
cartons** : container dans la
cour arrière de la salle des
fêtes ou à la déchetterie.

PILES

Vous pouvez déposer vos
piles usagées à la mairie.

VÉGÉTAUX

Zone de broyage à la ZA des
Fougerouses. Renseignement à
la mairie, Tél. : 05 45 68 42 69